



Convention d'hébergement

Entre L'ÉTAPE asbl et Monsieur/Madame

1. La Maison d'Accueil L'Étape

Pour qui? Toute personne, homme, femme, seul ou en couple, accompagné ou non de ses enfants, qui se trouve sans logement. Vous veillerez au respect de chacun.

Chambres: la Maison dispose de 24 lits, répartis sur 16 chambres (chambre double, chambre individuelle et chambre famille).

L'équipe: présente 7j/7j, 24h/24h. Les éducateurs sont présents en journée et soirée, un veilleur de nuit est présent de 22h à 7h30. N'hésitez pas à vous adresser aux éducateurs et aux veilleurs la nuit. Quelques jours après votre arrivée, un éducateur référent est désigné.

Coût de l'hébergement: 20.73 €/jour/personne.

Vous payez au maximum 2/3 de vos ressources et 4/9 des allocations familiales, plafonné à 580 euros / mois et par personne. Le prix de séjour est revu annuellement au 1^{er} avril.

Le coût *comprend*: l'hébergement, les charges, l'alimentation, l'entretien de votre linge personnel au lavoir 1x/semaine, les produits d'hygiène de base.

Le coût *ne prévoit pas*: l'achat de vos médicaments, vos consultations, vos déplacements, l'argent de poche et tout achat réalisé au cours de l'hébergement.

La facture d'hébergement est établie en début de mois sur base d'une estimation des ressources auxquelles vous ouvrez droit pour le mois concerné. Lors de la perception de vos ressources / de la réception de l'information sur vos droits, l'Assistante sociale contrôle et corrige éventuellement la facture en fonction de vos droits. En cas de départ en courant de mois, la facture établie en début de mois est corrigée.

Durée de l'hébergement: 275 jours (9 mois) maximum qui a pour finalité le relogement.

Pendant le séjour: voir ligne du temps

2. Votre situation administrative

Dès votre **arrivée** à L'Étape:

- Ouverture d'un dossier administratif reprenant l'ensemble de vos documents,
- Ouverture ou maintien de vos droits (chômage, CPAS, mutuelle,...).

Vous pouvez consulter votre dossier à tout moment.

À la **sortie** de L'Étape, votre dossier vous est remis, une copie est conservée à L'Étape.

L'équipe est tenue au secret professionnel et vous invite à évoquer toute question vous concernant au bureau pour protéger votre vie privée.

3. La cogestion de vos ressources

Pendant la durée de l'hébergement, vos ressources sont versées sur un compte de la Maison.

L'Étape impose la cogestion de vos ressources en vue de créer une épargne permettant la sortie en logement. Une fiche comptable ouverte par le Service social à votre nom reprend l'ensemble de vos revenus et dépenses tout au long de votre hébergement. Vous avez accès mensuellement ou à la demande à votre fiche de compte.

4. Argent de poche

Vous avez accès à l'argent de poche si vous déposez les moyens suffisants sur le compte de la maison ou quand la maison perçoit vos premières ressources.

- Max 75€/mois pour un adulte seul,
- Max 100€/mois pour un couple ou une famille,
- Pas de droit ouvert: avance 5€/semaine possible,
- Remis le vendredi à 15h30.

Pour toute dépense supplémentaire, votre demande sera soumise à l'avis de l'équipe en réunion le lundi matin. La réponse de l'équipe vous est transmise suite à la réunion.

5. Médical

Vous avez le choix de votre médecin traitant.

Les médicaments prescrits sont achetés par l'équipe et conservés au bureau éducateur dans un rangement individuel.

Les problèmes de consommation sont à aborder avec l'équipe afin d'entamer une réflexion à leur propos. Une infirmière sociale est présente 3x/semaine. Elle vous accompagne dans votre santé.

6. Horaires

Voir feuille « horaire de la maison »

Votre présence est obligatoire en semaine : au repas de 19h et les nuits. Fermeture des portes à 22h.

Vous organisez les week-ends comme vous le souhaitez, mais vous nous informez le vendredi de votre présence, aux repas et la nuit. Retour dimanche 22h.

Les parents d'enfants hébergés ne peuvent pas sortir de l'institution après le souper et doivent être de retour le dimanche pour le souper.

7. Vie à l'Étape

La vie à l'Étape est organisée collectivement. Les règles de vie sont reprises dans un document qui vous sera présenté à l'arrivée.

Un planning des tâches est établi chaque semaine avec l'éducateur pour assurer l'entretien des locaux communs, la préparation des repas et les courses.

L'éducateur est garant du bon fonctionnement de la Maison et vérifie la réalisation correcte de ces tâches. Il vous accompagne dans la préparation des repas et dans l'entretien de la cuisine.

8. Votre chambre

Votre chambre sera d'abord une chambre double (sauf si vous êtes accueillis en chambre famille). Le passage en chambre simple se fait par ordre d'arrivée.

Un état des lieux de votre chambre est établi à votre arrivée. A votre départ, l'éducateur vérifiera avec vous le bon état et le nettoyage de votre chambre. En cas de détérioration ou de manque de nettoyage au départ, des frais peuvent être portés à votre compte.

Les chambres famille sont ouvertes quand vos enfants sont présents dans la maison.

9. Le Conseil des hébergés

Chaque mois, un Conseil de hébergés se tient dans la salle de séjour. L'ordre du jour est établi en fonction des idées reçues dans la boîte à suggestions.

10. Mini-entreprise « L'Étap'Atelier »

L'atelier de travail du bois de l'Étape se situe Rue Paul Pastur 83 à 7500 Tournai (10 minutes à pied de l'Étape, 5 minutes à vélo). C'est un projet qui est accessible à chaque hébergé qui le souhaite à condition d'être en ordre de mutuelle.

Vous pouvez demander à rencontrer le responsable de l'atelier sur place pour recevoir toutes les explications sur le fonctionnement de cette activité.

11. Protection des données et droit à l'image

L'Étape ASBL est soumise à la réglementation sur la protection des données. L'Étape s'engage à traiter de façon confidentielle les données privées qui vous sont demandées dans le cadre de notre mission d'accompagnement social.

Des photos seront prises en cours de séjour. Ces photos sont à usage interne (affichage dans la salle à manger, remise de photos de vos enfants). En cas d'usage de ces photos à l'externe, l'Étape s'engage à vous demander votre accord écrit et à en spécifier l'usage. Il s'agit généralement d'illustrer nos activités sur le site web ou la page Facebook.

Vous pouvez demander au photographe à ne pas apparaître sur les photos. A tout moment, il vous est possible de demander qu'une image de vous soit retirée.

12. Conditions de maintien de l'hébergement

Le non-respect de la convention peut entraîner l'exclusion immédiate, temporaire ou définitive, de la Maison.

Il est interdit de photographier, filmer et diffuser sur internet des images ou informations sans consentement.

La violence, verbale ou physique, n'est pas tolérée. La détention d'armes n'est pas autorisée.

Les relations sexuelles ne sont pas autorisées sauf arrivée en couple. Dans ce cas-là, votre intimité en chambre sera respectée.

La création de couple dans la Maison n'est pas tolérée quand elle met en difficulté les projets individuels.

L'automédication, la détention et la consommation d'alcool et de drogue ne sont pas autorisées. L'accès à la maison n'est pas autorisé sous influence de ces produits. Les problèmes de consommation sont à aborder avec l'équipe afin d'entamer une réflexion à leur propos.

13. Recours

Deux administrations peuvent recevoir vos recours, voici leurs adresses:

Monsieur Le Bourgmestre de Tournai
Hôtel communal
7500 TOURNAI

Wallonie – Ministère de l'Action sociale
Avenue Gouverneur Bovesse 100
5100 JAMBES

14. Situations courantes modifiant la facturation

Absences reconnues :

En cas d'hospitalisation, l'Etape vous facturera pendant toute l'hospitalisation une « réservation lit » équivalente à 50% de votre participation à l'hébergement.

En juillet-août, vous pouvez convenir avec l'équipe de quitter l'institution pendant une semaine du lundi au dimanche. Pendant votre absence dans ces circonstances, l'Etape vous facturera une « réservation lit » équivalente à 50% de votre participation à l'hébergement.

Toute autre absence de l'institution n'ouvre pas droit à une diminution de votre participation.

Droit de garde et visite des enfants :

En cas de droit de garde, à condition que la chambre le permette, vous pouvez convenir de l'accueil de votre enfant à l'Etape. Les nuits passées seront reprises dans la facturation.

Vous pouvez convenir avec l'équipe l'accueil de votre/vos enfant(s) en visite pour le w-e ou pendant les vacances scolaires. L'enfant peut être admis à manger et dormir sans paiement pour 1 à 2 nuits par visite.

Achats effectués par la maison :

Sont compris dans le prix d'hébergement :

- Un kit hygiène/mois (1 gel douche, 1 shampoing, 1 déo, 1 brosse à dent, 1 dentifrice, cotons tiges, rasoir jetable et mousse à raser). Ce kit est composé de produits de marque colruyt. Toute demande d'autre produit est facturée au prix coûtant.
- La nourriture bébé et enfants, les laits en poudre, les laits de suite, les collations pour l'école, les boissons, yaourts et fruits.
- Des préservatifs (disponibles en salle d'attente)
- La protection solaire au bureau éduc

Lors de votre séjour, il vous est possible d'acheter à prix coutant auprès des éducateurs (inscription sur votre compte)

- Un kit essuie (1 gd essuie, 2 petits, 2 gants de toilette) 12,50 EUR
- Un kit nettoyage (1 raclette, 1 balai, 1 seau, 1 torchon, 1 ramassette/balayette, 1 lavette, 1 raclette à vitre) 12,50 EUR
- Un pilulier 3.50 EUR
- Langes bébés et lingettes facturés au prix coutant selon la marque souhaité
- Protections féminines facturées au prix coutant selon la marque souhaitée
- Tout autre achat demandé vous sera facturé au prix coûtant

Cautions matériel enfant:

Du matériel bébé est disponible au bureau éducateur. Une caution sera inscrite sur votre fiche de compte en cas d'utilisation du matériel suivant :

Table à langer :	85€
Coussin à langer :	15€
Baby phone :	50€
Chauffe biberon :	30€
Aérosol :	75€
Siège voiture :	30€
Siège vélo :	20€
Rehausseur :	20€

Ce montant sera ristourné sur votre compte lors de la remise du matériel. Une panne ou une détérioration involontaire n'entraînent pas de paiement de votre part. En cas de panne de matériel ou détérioration, merci de nous l'indiquer au plus vite afin faire les réparations nécessaires.

La caution sera retenue en cas de non remise du matériel, détérioration volontaire ou négligence ayant entraîné la détérioration.

Vélos

Les vélos sont à disposition de chacun pour se déplacer. Des cadenas et casques enfant sont disponibles au bureau. Merci de signaler à l'éducateur le vélo que vous utilisez. En cas de panne, merci d'avertir l'éducateur et de stocker le vélo dans la zone panne.

Un atelier réparation vélo a lieu 1x/trimestre pour retaper les vélos en panne.

En cas de détérioration volontaire ou négligence ayant entraîné la détérioration, vous vous engagez à effectuer la réparation (achat des pièces et réparation par vous-même) ou à en couvrir le coût.

Matériel d'hébergement

Toute détérioration volontaire ou négligence ayant entraîné la détérioration de matériel appartenant à l'Etape ASBL vous sera facturée au prix de la réparation ou du remplacement, déduction de l'usure.

En cas de manque de nettoyage de votre chambre au départ, 15 euros de frais seront portés à votre compte.

Signatures pour lecture et accord